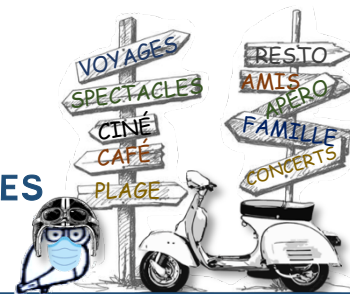




LE FIL #7

FEUILLET D'INFORMATIONS LAGRASSIENNES

Mai-Juin-Juillet-Août 2021



ÉDITO

Chers administrés,

Ce début de printemps a été catastrophique pour notre région, le gel d'avril a dévasté l'ensemble de notre vignoble et une bonne partie des vergers ; nous sommes très solidaires de ces producteurs qui vont traverser une année très difficile. Espérons que les aides seront à la hauteur de leurs espérances, nous n'avions pas besoin hélas de cette nouvelle déconvenue.

Malgré la crise sanitaire, nous nous efforçons d'être à vos côtés et de répondre à vos attentes légitimes avec l'aide de l'ensemble du personnel communal.

Lors du dernier Conseil Municipal du 30 mars 2021, le budget principal ainsi que le budget de l'eau ont été votés à l'unanimité.

Au niveau des investissements nous prévoyons bien sur le financement du toit de l'école pour 125 000 euros, l'aménagement du parking P2 pour 20 000 €, la reprise des concessions au cimetière pour 10 000 euros ainsi que le renouvellement de jeux pour enfants aux Etiroirs pour un montant de 6 000 euros, tout ceci sans recouvrir à l'emprunt et sans augmentation des impôts locaux.

Même si la majorité des délibérations sont votées à l'unanimité, les débats ont bel et bien lieu, en amont dans les commissions et lors des séances du conseil. Je tiens à remercier, tous les élus pour la qualité des rapports cordiaux et de l'avancée réelle des projets qui vont démarrer ou voir le jour cette année.

L'été approche à grand pas, alors bonnes vacances à celles et ceux qui y seront !

Le Maire, René Ortega



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 30 MARS

Présents : Mmes GOUT MP, PERROTEAU M, POUYTES C, RAYNAL M, Mrs ALQUIER J, BLANC B, CARBONNEAU R, CERRA P, FRAISSE B, LLUCH C, ORTEGA R, QUINTILLA T, SABATIE F, SALVAGNAC JP.

Procurations : WERQUIN N à SABATIE F

Absents :

Secrétaire : RAYNAL M

Monsieur le maire fait le compte rendu du dernier Conseil Municipal qui date du 18 février 2021 et demande son approbation.

BUDGETS 2021 :

Sur proposition de Monsieur le Maire qui rappelle les trois réunions préparatoires, le Conseil Municipal approuve le budget principal et le budget du service eau et assainissement proposés pour 2021 à l'unanimité.

Au budget principal les dépenses et les recettes de fonctionnement s'équilibrent à la somme de 1 105 831.33 euros et à la somme de 262 837.00 euros en section d'investissement.

Au budget du service de l'eau et de l'assainissement les dépenses et les recettes en exploitation s'équilibrent à la somme de 416 406.86 euros et à la somme de 209 928.58 euros en section d'investissement.

TARIFS /REDEVANCES/BP 2021

Camping Boucokers	Adulte	Enfant – de 12 ans	Groupe + 20 p	Electricité
2018	7,00 €	2,80 €	5,00 €	3,00 €
2019	7,00 €	3,00 €	5,00 €	3,00 €
2020	7,50 €	3,00 €	5,50 €	3,00 €
2021	7,00 €	3,00 €	5,00 €	3,00 €

Canal d'arrosage Horte Mage	Prise eau forfait par parcelle	Jardin m2	Friche m2	Verger m2	Vigne chaque m2
2018	13,00 €	0,15 €	0,15 €	0,03 €	0,006 €
2019	13,00 €	0,15 €	0,15 €	0,03 €	0,006 €
2020	15,00 €	0,15 €	0,15 €	0,03 €	0,006 €
2021	15,00 €	0,15 €	0,15 €	0,03 €	0,006 €

Eau /Asst.	Redevance Entr.branch Location cptr	Redev. eau	Redev.Asst	Eau potable	Taxes Pollu	modern. réseaux
2018	65 €	1.10 €	1.30 €	0.1559 €	0.29 €	0.155 €
2019	65 €	1,15 €	1.30 €	0.1559 €	0.29 €	0.155 €
2020	65 €	1,20 €	1.35 €	0.1559 €	0.29 €	0.15 €
2021	65 €	1,25 €	1,40 €	0.1559 €	0.29 €	0.15 €

Restaurant scolaire	Participation famille
2018	4,00 € Enfant/repas
2019	4,00 € Enfant/repas
2020	4,40 € Enfant/repas
2021	/

Camping-Car 2021 : 8,00 € tarif unique

REDEVANCES OCCUPATION DOMAINE PUBLIC	Entre-pote 117,80 m ²	Café Promenade 91.65m ² /18 m ² TC	Jument Rousse PUECH S. 12,50 m ²	Alimentation 3 m ²	Brocante JOULE 22,91 m ²	Atelier cuir WADOUX 4 m ²	Cocotte fêlée 54.39 m ²	La petite Maison 46.46 m ²	Coupa Talen 55,90 m ²	Le récan-tou 41,85 m ²	Le Bastion 40.18 m ²
2018 15,00 €/m ²	1 767,00	1 100,00 972,00 TC	187,50	45,00	343,65	60,00	815,85	696,90	838,50	627,75	
2019 17,00 €/m ²	2 002,60	1 558,05 972,00 TC	212,50	51,00	389,47	68,00	924,63	789,82	950,30	711,45	683,06
2020	1 001,30	779,03 486,00 Tc	0,00	25,50	194,74	34,00	462,32	394,91	475,15	355,73	341,53
2021	1 001,30	779,03 486,00 Tc	0,00	25,50	194,74	34,00	462,32	394,91	475,15	355,73	341,53

REDEVANCES OCCUPATION DOMAINE PUBLIC	Miellerie/ GARCIA 5 m ²	Combes Myriam 3 m ²	Lebecel Jacques 1 m ²	Valette Annie 6 m ²	De Witte Jack 16,80 m ²	Le ZIVELLI Ribolli 16,80 m ² TC/12 m ²	Tabac/ Mignot 4,65 m ²
2018 15,00 €/m ²	75,00	45,00	15,00	90,00	252,00	907,20 TC 180,00	69,75
2019 17,00 €/m ²	85,00	51,00	17,00	102,00	285,60	285,60 204,00	79,05
2020	42,50	25,50	8,50	102,00	285,60	142,80 102,00	39,52
2021	0,00	25,50	8,50	102,00	285,60	142,80 102,00	39,52

Monsieur le maire évoque la création d'un établissement public de coopération culturelle. Ce centre culturel de rencontre aura pour nom : « Les arts de lire » et sera situé dans la partie publique de l'abbaye de Lagrasse. Des artistes pourront y venir en résidence. Une problématique voit le jour : concilier le stationnement dans le village et l'afflux importants des visiteurs avec le respect des habitants et de leur cadre de vie. Monsieur le maire demande la création d'une commission stationnement pour travailler sur le sujet et d'une commission afin de constituer un dossier pour une Déclaration d'Utilité Publique.

Délibération : 1 contre, 2 abstentions, 12 pour

Monsieur le maire expose les affaires diverses :

- Présentation du projet de colombarium par M. BLANC. L'établissement Jammes propose un jardin du souvenir s'articulant autour d'une structure pour recueillir les urnes, d'un montant de 4 600 euros.
- Une action de sauvergarde du Béal est en cours. Il s'agit de faire cadastrer le barrage en amont en vue d'obtenir son classement auprès de la DRAC et ainsi de le préserver.
- Trois devis ont été reçus concernant l'aménagement du parking P2. La société COLAS pour un montant de 18 072,50 euros HT, la société COSTE TP pour un montant de 16 460 euros HT, et la société EIFFAGE pour un montant de 18 702 euros HT.
- Dans le cadre de l'étude Bourg centre, le cabinet « Dessenin de ville » a été retenu.
- M. LLUCH s'informe sur les dates d'attribution des parcelles du quartier durable quant au dépôt des candidatures.

Réponse : l'architecte est en train d'être choisi. Ensuite il faut attendre encore 6 mois pour l'étude du permis de construire, auxquels s'ajoutera 1 an de chantier. Le quartier durable devrait voir le jour en décembre 2022/janvier 2023. Il n'y a donc pas encore de liste ou de condition établie.

Fin du conseil à 20H15.

Tous les documents évoqués sont consultables en mairie sur simple demande, c'est un droit du citoyen.

CADRE DE VIE ET DÉVELOPPEMENT CULTUREL : Manifestations à venir !

- FESTIVAL INTERNATIONAL DE PIANO ROBERT TURNBULL

Nous sommes heureux d'annoncer que la 9ème édition du festival **En Blanc Et Noir** se tiendra du **samedi 10 au mercredi 14 juillet** sur la place de la Halle.

Le programme de cette année fait encore une fois la part belle aux jeunes artistes au début de leur carrière, leur offrant la possibilité de se produire dans le magnifique écrin de Lagrasse.

Notre directeur artistique Bobby Mitchell, un Lagrassien de cœur, nous apporte sa vision musicale pour sa première programmation, s'ajoutant à celle initiée par le fondateur Robert Turnbull. Il sera épaulé par les membres de l'association EBEN qui préparent le festival d'arrache-pied ! Après une première expérience fort réussie l'an dernier, nous organisons une nouvelle masterclass avec l'excellent pianiste et pédagogue **François-Michel Rignol**. Quatre étudiants issus des conservatoires locaux recevront des cours particuliers tout au long du festival et se produiront en concert le mercredi 14 juillet à 18h. Veuillez noter que le coût de la masterclass est entièrement pris en charge par notre association.

Piano à Volonté

Le **Samedi 10 juillet à 14h30**, l'événement **Piano à Volonté** offre l'occasion aux pianistes débutants et confirmés de se produire en public sur la place de la Halle. Si vous souhaitez jouer un ou plusieurs morceaux (maximum 15 minutes par personne), envoyez-nous un message !

Cette année, nous organisons un **concert exceptionnel de soutien le vendredi 9 juillet à 19h**. Nous aurons le plaisir d'accueillir l'**Orchestre de Chambre Occitania** sous la direction du trompettiste **Bernard Soustrot**, avec le jeune pianiste **Constant Despres**, dans le cadre prestigieux de l'Abbaye Sainte-Marie de Lagrasse (partie publique). Au programme : Vivaldi, Bach, Piazzolla. Ce concert en plein air est **accessible gratuitement aux adhérents et aux donateurs de 2021**. Le nombre de places étant limité, nous vous invitons à réserver en nous envoyant un message : ab@enblancetnoir.com.

Volontaires

Pour assurer le bon déroulement du festival, nous avons besoin de **volontaires** pour véhiculer les artistes, organiser la place, tenir le bar, informer les visiteurs, prendre des photos...

Rejoignez notre joyeuse équipe en nous envoyant un message !

Dons - Adhésions

Si le festival est gratuit et libre d'accès pour tous, il a néanmoins un coût. Nous nous faisons un point d'honneur à payer les artistes à leur juste valeur, et bien sûr à régler leurs frais de déplacement et d'hébergement. Plus de 80% du budget est alloué à des dépenses artistiques. Le reste est consacré à la logistique, à l'administration et à la publicité.

Nous remercions chaleureusement toutes les personnes et les institutions, notamment la Mairie de Lagrasse, qui permettent à **En Blanc Et Noir** d'exister.



Vous pouvez nous soutenir activement en devenant adhérent de l'association EBEN (25€/an), ou en effectuant un don (fiscalement déductible pour la majorité des citoyens européens) :

Masterclass

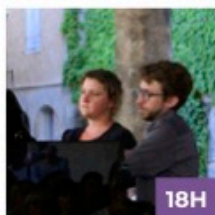
- par chèque adressé à EBEN c/o Mairie de Lagrasse, 11220 Lagrasse
- par virement bancaire : FR03 2004 1010 0912 8044 1E03 083
- par PayPal sur notre site enblancetnoir.com

9^E ÉDITION

10 JUILLET

PIANO À VOLONTÉ
Les pianistes amateurs ouvrent le festival

15H



18H



21H30

JAMES KREILING
Mahler, Schumann, Beethoven

BOBBY MITCHELL
Schumann, Saint-Saëns

11 JUILLET

EMILIA DE GEER Beethoven, Debussy, Liszt, Scriabin

TITIEN COLLARD Chopin, Fauré, Liszt

TRIO SORA Beethoven, Boulanger, Mendelssohn



12H



18H



21H30

12 JUILLET



12H



18H



21H30

PETER KISS Bach, Saint-Saëns, Liszt, Bartók

RYAN CORBETT (ACCORDÉON) Liszt, Scarlatti, Angelis, Mendelssohn, Mozart

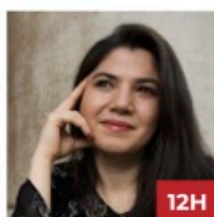
SUZANA BARTAL & MARIE VERMEULIN (À 4 MAINS) Ravel, Bizet, Debussy, Saint-Saëns

13 JUILLET

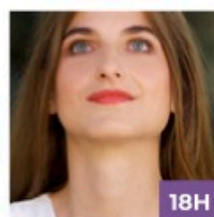
GUNEL MIRZAYEVA Bach/G Mirzayeva, Scarlatti, Mozart, Beethoven

MAROUSSIA GENTET Debussy, Isaksson, Bailly, Prokofiev, Pesson

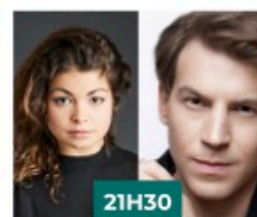
NATHANAËL GOUIN & MAYA LÉVY (VIOLON) Beethoven, Brahms, Szymanowski



12H



18H

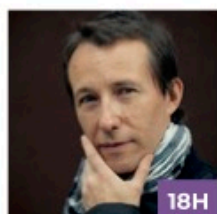


21H30

14 JUILLET



12H



18H



21H30

LUKAS LOSS
Bach, Beethoven, Ravel

FRANÇOIS-MICHEL RIGNOL & LES ÉTUDIANTS DE LA MASTER CLASS

YAMILÉ CRUZ MONTERO (PIANO) & CHRISTOS ASONITIS (PERCUSSIONS)
López-Nussa, Vitier, Alén, Gavilán

Nous serons enchantés de vous accueillir cet été à Lagrasse !

Contact et informations : Alain Brichau, ab@enblancetnoir.com Tél : 0468120030

- LES ABRACADAGRASSES

Sortez vos agendas ! Le festival des Abracadagresses "édition limitée" aura lieu le **samedi 24 et le dimanche 25 juillet** 2021 ! Avec le soutien de la mairie de Lagrasse, de la communauté de communes de la Région Lézignanaise, et du Département de l'Aude, l'association Artkisonn' s'active pour vous concocter un petit programme mettant à l'honneur le spectacle vivant : Musiques d'ici et d'ailleurs ? Arts de rue ? Cirque ?...

Le programme est en préparation, soyez patients... et au rendez-vous !



- LE THÉÂTRE DE L'HYMÉNÉE

Le **dimanche 4 juillet** auront lieu LES ATELIERS-THÉÂTRE DE LAGRASSE

3 représentations :

16 h : Les enfants dans « Fondre » à la Salle Polyvalente, route de Ribaute.

17 h 30 : L'adulte dans « Matin brun » à la Salle de réunion, bibliothèque, place de la halle (1^{ère} représentation)

19 h : 2^{ème} représentation de la pièce « Matin brun » à la Salle de réunion, bibliothèque, place de la halle.

Au plaisir de vous y accueillir en jauge réduite... due aux restrictions sanitaires.



Antoine CHAPELOT

- LA MAISON DU BANQUET ET DES GÉNÉRATIONS

CONTRECHAMPS

Rencontres documentaires de Lagrasse

DE LA JEUNESSE

du 16 au 18 juillet 2021

En 2021, les rencontres de cinéma documentaire Contrechamps déménagent à la Maison du Banquet et des générations, à Lagrasse.

Du 16 au 18 juillet, Contrechamps et son programmeur Yves Jeuland vous proposent autour du thème de la jeunesse des rencontres ouvertes et variées, à la fois exigeantes et grand public : un cinéma documentaire, populaire et au cœur des questions sociétales.

Huit films, présentés en plein air et dans les murs de l'abbaye, rencontres et concert :
chaque journée sera consacrée à l'œuvre d'un réalisateur, dont le dernier film sera projeté en soirée en plein air, dans l'enceinte de l'abbaye.

Vendredi 16 juillet : Nicolas Philibert

De chaque instant

Samedi 17 juillet : Sébastien Lifshitz

Adolescentes

Dimanche 18 juillet : Lætitia Mikles

Que l'amour

Les rencontres **Contrechamps de la jeunesse** sont gratuites, dans la limite des places disponibles.

Bienvenue à **Contrechamps, rencontres documentaires de Lagrasse !**



LA LIBRAIRIE ET LE BISTRO
SONT OUVERTS

SAMEDI 5 ET DIMANCHE 6 JUIN

De 10h à 19h en continu

TOUS LES JOURS, SAUF LE MARDI,
À PARTIR DU 19 JUIN

Nous vous accueillons dans
le respect le plus strict des
préconisations sanitaires en vigueur.

Commandez vos livres,
demandez conseil

04 68 32 63 89

librairie@lamaisondubanquet.fr

Les Samedis des Auteurs bénéficient
du précieux soutien d'Occitanie Livre
et Lecture.



La Maison du Banquet et des
générations est un centre de
rencontres et d'études autour du livre,
de la pensée et de l'image, installé
dans l'abbaye publique de Lagrasse.

La librairie *Le nom de l'homme* est au
cœur de la Maison du Banquet.



Mb & g
Maison du Banquet
et des générations

Lagrasse (Département de l'Aude)

LES SAMEDIS DES AUTEURS

En juin, les rencontres de
la librairie *Le nom de l'homme*



En juin, la librairie *Le nom de l'homme* vous propose un
mois de juin exceptionnel avec une rencontre d'auteur
chaque samedi dans la cour de la librairie.

Samedi 5 juin - Bruno Pellegrino

Samedi 12 juin - Christophe Granger

Samedi 19 juin - Jean-Michel Mariou

Samedi 26 juin - Anne Maurel



Samedi 5 juin à 17h

BRUNO PELLEGRINO

Pour *Dans la ville provisoire*, paru
aux Editions Zoé en janvier 2021.
Envoyé par une mystérieuse fondation
dans une ville qui prend l'eau pour trier
les archives d'une traductrice, le
narrateur noue une étrange relation
avec la ville et la traductrice disparue.
L'auteur, dans une écriture à la fois
juste et sensible, puissante et
économe, y explore les liens singuliers
qui se tissent entre les êtres.



Samedi 19 juin à 17h
JEAN-MICHEL MARIOU

Pour *Poison d'or*, paru aux
Éditions Verdier en avril 2021.
Pendant plus de cent ans, dans la
vallée de l'Orbiel, au nord de
Carcassonne, les hommes ont
extraire l'or des entrailles de la terre.
Et le poison qui va avec : l'arsenic.
Entre fragments de vies et d'archives,
un roman sensible d'investigation sur
la transmission, la fidélité aux
hommes et l'attachement à une terre.



Samedi 26 juin à 17h

ANNE MAUREL

Pour *La fille du bois*, paru aux Editions Verdier en 2020.

Le grand-père de la narratrice a fait la guerre en 14-18, puis sa vie s'est faite dans la simplicité du quotidien et des choses. Une médaille de guerre, l'histoire d'un chien décoré ou encore les moments passés au jardin ensemble forment la constellation d'une identité, celle d'une vie minuscule. Un premier roman tout en délicatesse, à même la peau des choses.

Samedi 12 juin à 17h

CHRISTOPHE GRANGER

Pour *Joseph Kabris ou les possibilités d'une vie*, paru aux Editions Anamosa.

C'est le récit documenté d'une vie extraordinaire, celle d'un marin bordelais à la fin du XVIII^{ème} siècle qui fonde une famille aux Îles Marquises puis finira sa vie dans les foires. C'est aussi l'exploration captivante et documentée des conditions historiques, sociales, politiques et géographiques qui ont rendu possible cette vie singulière.



- LE BANQUET DU LIVRE

Le banquet du livre se tiendra du **vendredi 6 au vendredi 13 août**. Attention ! Ce programme est susceptible d'évoluer.

	9H30	12H30	16H30	17H30	18H30	21H30
Vendredi 6	Séminaire Paul de Tarse René Levy <i>Abbaye</i>					Inauguration Patrick Boucheron et Mélanie Traversier <i>Abbaye</i>
Samedi 7	Ouverture librairie Ombres Blanches <i>Abbaye</i>		Double voix Alice Diop et Pierre Bergounioux <i>Abbaye</i>	Serge Pey <i>Abbaye</i>	Conférence Yannick Haenel <i>Abbaye</i>	Cinéma sous les étoiles <i>Nous</i> d' Alice Diop <i>Abbaye</i>
Dimanche 8	Grand petit déjeuner <i>Abbaye</i>		Double voix Christophe Cognet et Yannick Haenel <i>Abbaye</i>	Serge Pey <i>Abbaye</i>	Conférence Leonora Miano <i>Abbaye</i>	Cinéma sous les étoiles <i>A pas aveugles</i> de Christophe Cognet <i>Abbaye</i>
Lundi 9	Grand petit déjeuner <i>Abbaye</i>	Passage de témoin <i>Place de la Halle</i>	Triple voix Estelle Chauvard, Adrien Genoudet et Louise Piélat <i>Abbaye</i>	Serge Pey <i>Abbaye</i>	Double voix Jeanne Favret-Saada et Arnaud Esquerre <i>Abbaye</i>	Lecture Simon et Capucine Johannin <i>Abbaye</i>
Mardi 10	Grand petit déjeuner <i>Abbaye</i>	Passage de témoin <i>Place de la Halle</i>	Triple voix Zineb Dryef, Simon Johannin et Capucine Johannin <i>Abbaye</i>	Serge Pey <i>Abbaye</i>	Conférence Paulin Ismard <i>Abbaye</i>	Lecture Dieter Hornig et Mélanie Traversier <i>Abbaye</i>

Mercredi 11	Grand petit déjeuner <i>Abbaye</i>	Passage de témoin <i>Place de la Halle</i>	Double voix Bibia Pavard et Florence Rochefort <i>Abbaye</i>	Serge Pey <i>Abbaye</i>	Conférence Peter Szendy <i>Abbaye</i>	Lecture Alice Diop et Sylvain Prudhomme <i>Abbaye</i>
Jeudi 12	Grand petit déjeuner <i>Abbaye</i>	Passage de témoin <i>Abbaye</i>	Double voix Peter Szendy et Mathieu Potte-Bonneville <i>Abbaye</i>	Serge Pey <i>Abbaye</i>	Conférence Jean-Claude Milner <i>Abbaye</i>	Lecture Baptiste Roussillon et Jean-Michel Mariou
Vendredi 13	Grand petit déjeuner <i>Abbaye</i>	Passage de témoin <i>Place de la Halle</i>	Conférence Laure Murat <i>Abbaye</i>	Serge Pey <i>Abbaye</i>	Conférence Georges Didi-Huberman <i>Abbaye</i>	Cinéma sous les étoiles <u>Josep d'Aurel</u>

ENFANCE-JEUNESSE ET SPORTS

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Les jeunes élus de Lagrasse sont fortement mobilisés. Le conseil municipal des jeunes s'est réuni deux fois en visioconférence et une fois en présentiel pour continuer à travailler sur les projets annoncés :

- Aménagement du jardin,
- Organisation d'une journée éco-citoyenne,
- Participation à cérémonie du 08 mai.

C'est une **cérémonie du 8 mai** totalement inédite qui s'est déroulée à Lagrasse. Pour la première fois, le conseil municipal des enfants a participé à la commémoration de la fin de la Seconde Guerre mondiale et à l'hommage rendu aux soldats morts pour la France. Avec le Maire et des Anciens Combattants, ils ont déposé une gerbe de fleurs et une bougie symbolique pour les soldats de la commune morts au combat. L'implication de ces enfants dans le conseil, créé dernièrement, a agréablement surpris le public présent et séduit les plus âgés.



Maire-Pierre GOUT

LAGRASSE : LA CULTURE DU RUGBY À TREIZE

Dans ce bourg médiéval blotti dans une cuvette, au carrefour des deux vallées de l'Orbieu et de l'Alzou, aux portes du Val de Dagne, **le rugby à treize** a toujours eu une place dans le cœur de certains habitants. Créé en 1969, le club du Val d'Orbieu a connu bien des vicissitudes avec plusieurs mises en sommeil : une école de rugby sous la présidence, fait assez exceptionnel pour le préciser, de Mr le Curé de Montlaur ; des titres et des souvenirs que chaque génération se plaît à évoquer ; un terrain aux Planels que certaines équipes appréhendaient toujours car il « fallait peindre les cailloux en vert pour apercevoir un peu de gazon ».

Depuis, des choses ont bien changé, un complexe sportif avec des vestiaires dignes de ce nom, un terrain magnifique et une pelouse que les jardiniers de Moulin nous envient, un Club House où les festins et les chansons paillardes se côtoient avec bonheur.

Et voilà qu'en 2018, une poignée de « mordus de l'ovale » décident de faire renaître de ses cendres ce club du Val d'Orbieu. Trois saisons se sont écoulées, pas de titre mais toujours un esprit de camaraderie, une équipe qui a évolué dans le labeur, l'abnégation et la solidarité. L'an dernier, la COVID 19 a plaqué au sol le 13 du Val, mais c'était ignorer les ressources morales de cette institution. Il fallait rapidement trouver un vaccin pour vaincre cet adversaire redoutable. Si les « grands » étaient terrassés avec l'interruption du championnat, peut-être faudrait-il examiner de plus près le vœu de certains dirigeants d'ouvrir cette aventure aux jeunes pousses de cette belle vallée, éveiller en eux la fibre du ballon ovale, les former et espérer, qu'un jour, ils prendront la relève.



Il se murmure dans les Corbières de Ferrals à Mouthoumet en passant par le Val de Dagne qu'une école de rugby à XIII a vu le jour et qu'elle se prénomme **Pitchouns Corbières XIII** !

Ce ne sont pas moins de 25 pitchouns de ce vaste territoire qui ont répondu présent lors du lancement de ce beau projet. Projet soutenu et parrainé par Julian Bousquet joueur émérite des Dragons Catalans.



Cette école a pour but de faire découvrir le rugby à XIII avec des bénévoles et des coaches passionnés du ballon ovale qui mettent tout leur cœur, leur savoir, et leur amour pour ce sport au profit de l'association tous les mercredis après-midi.

Une belle aventure est née qui nous l'espérons perdurera dans le temps.



Et oui comme on dit "le rugby c'est l'école de la vie" alors n'hésitez plus, enfants, bénévoles, passionnés de ce sport à venir nous rejoindre pour écrire tous ensemble l'histoire des Pitchouns Corbières XIII.

Caroline MALRIC, Bernard FRAISSE

UNE PLUIE DE BALLES JAUNES...

Une nouvelle aventure sportive voit le jour cette année à Lagrasse ! Née des cendres du club de tennis historique et emblématique de la commune, en proie à de grandes difficultés pour retrouver un enseignant et grâce à l'impulsion de Nicolas Werquin, une assemblée générale

exceptionnelle de l'association s'est réunie au mois de juin dernier afin de redonner un nouveau souffle et un projet sportif digne de ce nom au club. Un nouveau bureau est voté, la présidence sera désormais assurée par Jérôme Prax épaulé d'Olivier Mistral au poste de trésorier et de Gaetan Grauwels pour celui de secrétaire.

L'objectif était simple : retrouver un coach pour la rentrée ! Après avoir essuyé de nombreux refus le miracle se produit. Un enseignant tennis diplômé d'état se présente à la mairie par hasard suite à son déménagement sur la commune et propose ses services.

La rencontre avec le coach Laurent Favé se fait rapidement à quelques jours de la rentrée et le courant passe tout de suite ! Se met alors en place la campagne d'inscriptions et celle-ci est un véritable succès. Le club compte à ce jour 53 licenciés FFT regroupant des joueurs et joueuses de Lagrasse, Saint Pierre des Champs, Ribaute, Caunettes en val, Servies en val...

Les 8h30 de cours hebdomadaires sont alors répartis de la façon suivante : un cours d'initiation pour les tout-petits, deux cours pour les enfants, un cours pour les adolescents, deux cours pour les femmes adultes et deux cours pour les hommes.

Malgré les contraintes liées à la crise sanitaire les cours sont assurés grâce à une organisation et une adaptation de tous les adhérents. Changements d'horaires, rattrapages en période de vacances scolaires, le bureau a fait tout son possible pour ne pas priver les joueurs, joueuses d'une activité sportive régulière.

Cette première année aura été un formidable succès qui se conclura **le vendredi 24 juin à 19h** par un rassemblement festif (dans le respect

des règles sanitaires) afin de se retrouver et se projeter sur une nouvelle saison qui s'annonce déjà comme celle de l'élaboration de nouveaux projets portés par l'ensemble des bénévoles gravitant autour du club : mise en place de stages cet été, inscription aux compétitions avec la création d'une équipe féminine qui viendra s'ajouter à l'équipe hommes déjà en place, accès à la compétition pour les jeunes, création de nouvelles classes, démarchage de nouvelles communes pour un recrutement encore plus large des effectifs...

Le club remercie également le tabac presse de Lagrasse qui gère la location du court et avec qui l'entente est parfaite ! (Merci Josianne !)

N'hésitez donc pas à rejoindre l'aventure tennistique qui fait le buzz cette année à Lagrasse !



Jérôme PRAX

Contacts : Mr Prax Jérôme, président du club - 06 84 02 70 25 - CT.lagrasse@fft.fr

LE FIL DE L'HISTOIRE

Quand Lagrasse était drapière, par Alain Castel - Episode 3 : Le litage

La teinture était une phase très importante de la draperie et assez complexe. En effet, le teinturier pouvait disposer d'une gamme très variée de couleurs dont certaines, au nom bizarre comme sang de dragon, carmélite doré, cul de bouteille, soupe au vin, étaient obtenues à partir de non moins variétés d'ingrédients d'origines végétale, animale et minérale. Il s'agissait d'une véritable alchimie rigoureusement réglementée quant aux constituants de la couleur et à leur usage. La plus belle était l'écarlate obtenue à partir de la petite cochenille parasite du chêne kermès utilisée pour les draps de premier choix, suivie de la pourpre fournie par les coquillages de pourpiers et de murex et par celle issue de la fleur de Vaciet pour les draps les plus grossiers.

Les teinturiers étaient partagés en deux groupes ; les teinturiers du grand et bon teint et les teinturiers du petit teint. Les premiers devaient utiliser de belles couleurs durables produites avec les meilleurs ingrédients pour les étoffes de qualité destinées à l'exportation, alors que ceux du petit teint, teignaient les tissus de bas prix, de moindre choix. Les draps exportés de couleur unie étaient teints « en pièce » c'est-à-dire une fois tissés, alors que c'étaient les fils avant tissage qui étaient teints pour obtenir des produits multicolores ; ils étaient teints « en laine ». Cette marchandise était alors pliée et conditionnée en ballots pour la vente.

Lagrasse faisait partie des nombreux centres de fabriques de draps qui gravitaient autour des principales places de cette activité drapière, Carcassonne, Limoux, Narbonne et pour lesquelles parfois ils travaillaient. En effet il existait deux procédés : soit le travail à façon réalisé avec la laine brute ou filée, ou avec les draps écrus fournis par un autre artisan pour en effectuer certaines phases de la fabrication, soit l'accomplissement total de la tâche réalisée par le drapier avec la matière première lui appartenant en propre. Mais vu sa richesse pastorale, Lagrasse produisait en peaux et laine une quantité supérieure aux besoins de la population et que les artisans ne pouvaient suffire à transformer et à traiter. Aussi dès le début du 17^{ème} siècle une partie de cette production était exportée en brute via le port de Narbonne vers le Proche Orient... *(à suivre)*

Alain CASTEL

COMMUNICATION – Épisode 3: Les investissements

Dans le cadre de notre politique de transparence, nous continuons à décortiquer les grands principes de la politique municipale.

Les investissements

Si on fait la différence entre les recettes et les dépenses courantes, il reste bon an mal an, entre 200 et 300 000 euros pour investir, ce qui est très peu. C'est par exemple moins que le revêtement de la rue du Consulat (330 000 €).

Et c'est là qu'il faut un maire et un secrétaire général habiles.

Les investissements communaux, s'ils correspondent à des politiques publiques peuvent être abondés par le Département, la Région, l'État et l'Europe. Il faut donc négocier, présenter habilement les projets, cocher les bonnes cases, et l'on peut aller jusqu'à 80 % de subventions, parfois exceptionnellement un peu plus, ce qui rend les opérations faisables.

Autre critère pour décider d'une réalisation, c'est si elle rapporte (financièrement) à la commune ou pas. C'est la différence entre, par exemple, construire des logements sociaux, qui généreront des loyers, et un revêtement de rue, qui donnera du confort aux administrés, mais qui ne va rien rapporter. Les loyers peuvent couvrir des emprunts en tout ou partie, ce qui rendra l'opération faisable.

Pire encore, l'opération peut coûter. Par exemple, le projet que nous avons de Maison aux Images. Un projet magnifique, très cher (mais ce pouvait être gérable), mais qui générerait 300 000 € de charges annuelles, récurrentes, sans avoir de recettes équivalentes. Le budget de la commune était plombé pour des générations. C'est donc entre tous ces critères financiers que nous devons naviguer pour gérer la réalisation des projets que nous voulons faire pour améliorer la vie de nos concitoyens.

Jean-Paul Salvagnac

INSCRIPTION POUR LA CAMPAGNE **RESTOS DU CŒUR**

LISTE DES DOCUMENTS À FOURNIR POUR INSCRIPTION

ORIGINAUX (Pas de photocopies)

Les documents doivent avoir moins de 2 mois



- ✓ Livret de famille
- ✓ Carte d'identité
- ✓ Carte vitale
accompagnée de l'attestation
- ✓ Quittances de loyer
les deux dernières
- ✓ Certificat de scolarité
pour les plus de 6 ans
- ✓ Justificatifs de ressources
(CAF, Pôle Emploi, RSA, etc...)
- ✓ Attestation de paiement *(borne)*
- ✓ Feuilles de surendettement
(Banque de France)
- ✓ Avis de situation *(Pôle Emploi)*

Bienvenue au



Vous pouvez nous contacter les

LUNDI, MARDI, MERCREDI

JEUDI & VENDREDI de 9h à 12 h au

CENTRE ITINÉRANT DES RESTOS

6 RUE JEAN AUGUSTIN FRESNEL - BT 6 ZA L'ARNOUZETTE - 11000 CARCASSONNE

Tél 04 68 78 31 13 - Port. 07 87 35 79 45

ad11.carcasitinerant@restosducoeur.org

*Pour la prochaine distribution, soyez **PRÉ-INSCRIT***

La distribution se fera le 29 juin de 9h à 11h au parking de la salle polyvalente.

Vous pourrez encore vous inscrire.

DÉCONFINEMENT PROGRESSIF PRÉVU

Ce qui change le 9 juin 2021 !

- Couvre-feu décalé à 23h.
- Télétravail assoupli.
- Commerces, marchés couverts : 4 m² par client.
- Terrasses extérieures : 100% de la capacité, tables de 6 maximum.
- Réouverture des cafés restaurants en intérieur : jauge de 50%, tables de 6 maximum.
- Musées : 4 m² par visiteur.
- Cinémas, salles des fêtes, chapiteaux : 65% de l'effectif, jusqu'à 5 000 personnes par salle.
Pass sanitaire au-delà de 1 000 personnes.
- Lieux de culte, mariages ou pacs (cérémonies) : 1 emplacement sur 2.
- Cérémonies funéraires : 75 personnes.
- Enseignement supérieur : 50% de l'effectif jusqu'à la rentrée de septembre.
- Spectateurs dans établissements sportifs extérieurs (stades) ou couverts (piscines) : 65% de l'effectif, jusqu'à 5 000 personnes.
Pass sanitaire au-delà de 1 000 personnes.
- Pratiquants dans établissements sportifs extérieurs (stades) ou couverts (piscines) : publics non prioritaires jusqu'à 50% de l'effectif.
- Réouverture des salons et foires : 50% de l'effectif, jusqu'à 5000 personnes.
Pass sanitaire au-delà de 1 000 personnes.

- Festivals de plein air assis : jauge de 65% jusqu'à 5 000 personnes.
Pass sanitaire au-delà de 1 000 personnes.
- Rassemblements de plus de 10 personnes interdits dans l'espace public, sauf visites guidées.
- Thermalisme : 100% de l'effectif.
- Casinos : 50% de l'effectif.
Pass sanitaire au-delà de 1 000 personnes.
- Bibliothèques : 1 siège sur deux.
- Parcs zoologiques en plein air : 65% de l'effectif.
- Danse : reprise pour les majeurs, sans contacts, 35% de l'effectif.
- Activités sportives de plein air : 25 personnes, reprise des sports avec contact.
- Compétitions sportives de plein air : pour les pratiquants amateurs 500 personnes.

Ce qui change le 30 juin 2021 !

- Maintien des mesures barrière et distanciation physique.
- Levée du couvre-feu.
- Pass sanitaire pour les événements extérieurs et intérieurs de plus de 1 000 personnes.
- Levée des limites de jauge (selon situation locale) dans les établissements recevant du public.
- Compétitions sportives de plein air : pour les pratiquants amateurs 2 500 personnes.
Pass sanitaire au-delà de 1 000 personnes.
- Reprise des festivals de plein air debout : 4 m² par festivalier.
Pass sanitaire au-delà de 1 000 personnes.

Concernant les **discothèques**, leur fermeture fera l'objet d'une clause de revoyure mi-juin afin de définir les conditions de réouverture.

Le pass sanitaire s'appliquera à partir de 11 ans et ne sera exigé que dans les situations de grands rassemblements, où le brassage du public est plus à risque au plan sanitaire.

Source : [gouvernement.fr](https://www.gouvernement.fr)

INFOS DIVERSES

- Nous faisons appel au civisme de chacun concernant les déjections canines, mégots, **utilisation des poubelles municipales**. Nous rappelons que ces dernières sont destinées uniquement à la collecte des déchets ménagers, et **non professionnels** ! Nous remercions donc les commerçants et restaurateurs de ne pas les utiliser et d'en laisser la jouissance aux habitants. Des containers à verre et un lieu dédié pour les emballages en carton seront très prochainement mis à disposition des professionnels afin de faciliter leur enlèvement par la mairie.
- Concernant les **encombrants**, tout citoyen peut contacter la mairie qui se charge de passer les récupérer et les déposer à la déchetterie. C'est un service de la mairie, n'hésitez pas à appeler au **04 68 43 10 05** et à en profiter !
- **Les places de parking** marquées « Réservé » le sont pour les habitants de Lagrasse et non pour les clients des restaurants, gîtes, et commerces, et ce quel que soit le moment de la journée, de la soirée ou de la nuit. Nous rappelons aussi qu'il est **interdit de se garer le long des lignes jaunes** ! Nous remercions les professionnels du tourisme de respecter et de faire respecter ces principes, comme nous remercions les Lagrassiens de se garer uniquement sur ces dites-places.
- **La promenade**, comme son nom l'indique, est un lieu réservé à la libre circulation des piétons. D'une largeur de deux mètres, elle permet aux familles, aux couples, aux poussettes, aux personnes en fauteuil roulant, aux personnes seules, de se déplacer sans gêne et de flâner en totale sécurité le long des terrasses. Là encore, **le respect de cet espace dédié** va de soi.

INVITATION de 10 h à 18 h EN VAL DE DAGNE

★ 25^e édition ★

De ferme en ferme Dimanche 4 Juillet 2021

Création Jean-Christophe Garino - contact@jarinog.com

ANTONINI & CO
PRADELLES EN VAL
Eduardo ANTONINI

FERME DE CARRUS
MAYRONNES
Claire et Jean-Baptiste GASCHARD

LES GENIVRIÈRES
FAJAC EN VAL
Matthieu BOUETTE

DOMAINE VINÉA ADRIAN
MONTLAUR
Stéphanie CANGUILHEM

CHÂTEAU VILLEMAGNE
LAGRASSE
Sophie et Christophe HÉBRAUD
Paulette et Roger CARBONNEAU

SPIRULINE DU VAL DE DAGNE
PRADELLES EN VAL
Emmanuel Rousseau

**FROMAGES DE CHÈVRE,
VIANDE D'AGNEAU,
VIANDE DE BUFFLONNE,
MAGRETS, FOIES GRAS,
ESCARGOTS, ŒUFS,
OLIVES, HUILE D'OLIVE,
MIELS, CONFITURES,
CRÈMES GLACÉES, SORBETS,
SPIRULINE,
VINS, SAFRAN**

LA MIELLERIE
CAUNETTES EN VAL
Alban GORE

DOMAINE DES PÈRES
TRÈBES
Famille BARDOU

CLOS MADOURNEILLE
MAYRONNES
Michel LAJOURNADE

LE PAIN DE CHLOË
MAYRONNES
Chloë et Emmanuel CHATAIGNÉ

FERME DES GARRIGUES ARQUETTOISES
ARQUETTES EN VAL

Cette année
17 producteurs
vous accueillent
sur 6 sites,
ils vous présentent
leur travail et leurs
produits.

Visiter, comprendre, goûter, acheter...

De midi à 15 h, six sites vous proposent des produits à emporter pour le pique-nique.

25^e édition

Participez
au tirage au sort,
1 panier garni
de nos produits à gagner !
Où que vous passiez le jour
"De Ferme en Ferme"
déposez votre bulletin
de participation...

De ferme en ferme
Suivez les flèches

Ce jour-là, pour signaler chacune
de vos haltes, des panneaux
vous guideront vers les fermes où
vous serez chaleureusement accueillis...



- Lagrasse est un village très vivant l'été venu, et nous nous en réjouissons. Cependant nous sommes tous conscients que cet essor de l'activité touristique ne peut se faire au détriment de la tranquillité et du bien-être de ses habitants. La mairie reste ouverte à toute suggestion et toute proposition allant dans le sens du respect mutuel, de l'écoute de l'entraide ; et ce pour lutter plus efficacement contre les incivilités et les bonnes excuses qui se généralisent.
- Nous vous rappelons également que depuis le mois de mai et jusqu'à la fin octobre, le marché alimentaire se tient tous les samedis matin sur la place de la halle, et sur la place de l'Ancoule pour le non-alimentaire (bijoux, textiles, céramique...).
- Le jour du marché et pendant la période estivale, **la rue du Consulat est fermée** aux voitures sur toute sa longueur et devient ainsi piétonne de 8H à 12H. Seules les rues Magène, Paul Vergnes, et la rue des Deux Ponts seront ouvertes. L'accès au centre du village pourra se faire par le boulevard Charles Cros (au bout du parking), puis par la rue des Deux Ponts.
- Vous pouvez retrouver toutes ces informations sur le site de la Mairie, www.lagrasse.fr.
- Écrivez-nous pour recevoir le **FIL** par mail ou pour nous faire parvenir vos suggestions, idées, ou remarques à l'adresse email : lagrasselefil@gmail.com
- Retrouvez le **FIL** en libre-service à la pharmacie, à la boulangerie, au bureau de tabac, à l'épicerie et à la mairie.

Très bel été à tous !



Ressources: Fredon occitanie – Zéro-phyto

Directeur de publication : René ORTEGA. **Rédacteurs en chef :** Simon BARREDA, François SABATIE. **Comité de rédaction :** les élus municipaux.
Ce feuillet est imprimé sur papier recyclé.

